

swissdoc.

SWISSDOC NEWS FRANCAIS 7/2018 - UNE PRESTATION DU CSFO

27.06.2018 - 29.08.2018

Professions

Suppressions

0.721.9.0 Instructeur/trice de fitness (BF)

A été remplacé par 0.721.59.0 Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé (BF). Le nouveau règlement d'examen est entré en vigueur le 1.8.2018.

0.721.30.0 Directeur/trice de studio de gymnastique (BF)

A été remplacé par 0.721.59.0 Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé (BF). Le nouveau règlement d'examen est entré en vigueur le 1.8.2018.

Nouveautés

0.825.29.0 Acteur/trice dipl. ES

Inscription manquante.

Dans l'ordonnance totalement révisée du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures, en vigueur depuis le 1er novembre 2017, ce titre officiel n'existe plus. Il n'y a pour le moment pas de plan d'études cadre. Le titre est encore reconnu pendant deux ans au plus après l'entrée en vigueur de cette ordonnance.

Modifications

0.140.40.0 Apiculteur/trice (BF)

- Note effacée. Avant: en consultation

Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.

[Voir INFORMATION&profession du 29.08.2018](#)

0.580.41.0 Constructeur/trice d'appareils en verre (CFC, règl. ct. BS)

- Remarques modifiées. Avant: Ordonnance de formation en cours de révision. Le règlement cantonal est prévu d'être remplacé par un CFC règlementé au niveau fédéral. Dénomination prévue (titre de travail): Constructeur/trice d'appareils de verre CFC. / Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Le règlement cantonal est prévu d'être remplacé par un CFC règlementé au niveau fédéral. Dénomination prévue: Souffleur/euse de verre pour appareils scientifiques CFC.

[Voir INFORMATION&profession du 29.08.2018](#)

0.615.26.0	Conseiller/ère en gestion de patrimoine (BF) - Note effacée. Avant: en consultation <i>Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.</i> Voir INFOformation&profession du 29.08.2018
0.616.21.0	Responsable en ressources humaines dipl. (DF) - Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Directeur/trice des ressources humaines (DF). Voir INFOformation&profession du 29.08.2018
0.622.3.0	Agent/e professionnel/le de sécurité (BF) - Remarques modifiées. Avant: Le 7 novembre 2017, le règlement d'agent/e professionnel/le de sécurité (BF) a été approuvé et est entré en vigueur. Selon le projet de modification du règlement d'examen actuellement en consultation, il n'entrera en vigueur que le 1er novembre 2018. Les titres précédents d'agent/e professionnel/le de sécurité et de surveillance (BF) et d'agent/e professionnel/le de protection de personnes et de bien (BF) restent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2018. / Maintenant: Le 7 novembre 2017, le règlement d'agent/e professionnel/le de sécurité (BF) a été approuvé et est entré en vigueur. Le 22 mai 2018, une modification du règlement d'examen du 7 novembre 2017 a été approuvée, selon laquelle le règlement d'examen n'entrera en vigueur que le 1er novembre 2018. Les titres précédents d'agent/e professionnel/le de sécurité et de surveillance (BF) et d'agent/e professionnel/le de protection de personnes et de bien (BF) restent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2018.
0.721.61.0	Professeur/le de vélo tout-terrain (BF) - Note effacée. Avant: en consultation <i>Le règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.</i> Voir INFOformation&profession du 29.08.2018
0.721.63.0	Professeur/le de triathlon (BF) - Note effacée. Avant: en consultation <i>Le règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.</i> Voir INFOformation&profession du 29.08.2018
0.723.44.0	Conseiller/ère en affections respiratoires et tuberculose (BF) - Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Conseiller/ère en maladies respiratoires (BF). Voir INFOformation&profession du 29.08.2018
0.824.24.0	Musicien/ne dipl. ES - Remarques modifiées. Avant: Dans l'ordonnance totalement révisée du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures, ce titre officiel n'existe plus. Il n'y a pour le moment pas de plan d'études cadre. / Maintenant: Dans l'ordonnance totalement révisée du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures, en vigueur depuis le 1er novembre 2017, ce titre officiel n'existe plus. Il n'y a pour le moment pas de plan d'études cadre. Le titre est encore reconnu pendant deux ans au plus après l'entrée en vigueur de cette ordonnance.

Formations

Suppressions

7.721.7.0 **Directeur/trice de studio de gymnastique (BF), préparation à l'examen**

A été remplacé par 7.721.33.0 Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé (BF), préparation à l'examen. Le nouveau règlement d'examen est entré en vigueur le 1.8.2018.

7.721.8.0 Instructeur/trice de fitness (BF), préparation à l'examen

A été remplacé par 7.721.33.0 Spécialiste en promotion de l'activité physique et de la santé (BF), préparation à l'examen. Le nouveau règlement d'examen est entré en vigueur le 1.8.2018.

Nouveautés

7.825.16.0 Arts de la scène ES

Inscription manquante.

Dans l'ordonnance totalement révisée du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures, en vigueur depuis le 1er novembre 2017, ce titre officiel n'existe plus. Il n'y a pour le moment pas de plan d'études cadre. Le titre est encore reconnu pendant deux ans au plus après l'entrée en vigueur de cette ordonnance.

7.826.10.0 Danse HES (Master)

La première volée débutera à la ZHdK en septembre 2018.

Modifications

5.580.8.0 Constructeur/trice d'appareils en verre (CFC, règl. ct. BS), formation initiale

- Remarques modifiées. Avant: Ordonnance de formation en cours de révision. Le règlement cantonal est prévu d'être remplacé par un CFC règlementé au niveau fédéral. Dénomination prévue (titre de travail): Constructeur/trice d'appareils de verre CFC. / Maintenant: Ordonnance de formation en procédure d'audition. Le règlement cantonal est prévu d'être remplacé par un CFC règlementé au niveau fédéral. Dénomination prévue: Souffleur/euse de verre pour appareils scientifiques CFC.

[Voir INFOformation&profession du 29.08.2018](#)

7.140.19.0 Apiculteur/trice (BF), préparation à l'examen

- Note effacée. Avant: en consultation
Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.
[Voir INFOformation&profession du 29.08.2018](#)

7.615.29.0 Conseiller/ère en gestion de patrimoine (BF), préparation à l'examen

- Note effacée. Avant: en consultation
Le nouveau règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.
[Voir INFOformation&profession du 29.08.2018](#)

7.616.10.0 Responsable en ressources humaines dipl. (DF), préparation à l'examen

- Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Directeur/trice des ressources humaines (DF).
[Voir INFOformation&profession du 29.08.2018](#)

7.622.4.0 Agent/e professionnel/le de sécurité (BF), préparation à l'examen

- Remarques modifiées. Avant: Le 7 novembre 2017, le règlement d'agent/e professionnel/le de sécurité (BF) a été approuvé et est entré en vigueur. Selon le projet de modification du règlement d'examen actuellement en consultation, il n'entrera en vigueur que le 1er novembre 2018. Les titres précédents d'agent/e professionnel/le de sécurité et de surveillance (BF) et d'agent/e professionnel/le de protection de personnes et de bien (BF) restent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2018. / Maintenant: Le 7 novembre 2017, le règlement d'agent/e professionnel/le de sécurité (BF) a été approuvé et est entré en vigueur. Le 22 mai 2018, une modification du règlement d'examen du 7 novembre 2017 a été approuvée, selon laquelle le règlement d'examen n'entrera en vigueur que le 1er novembre 2018. Les titres précédents d'agent/e professionnel/le de sécurité et de surveillance (BF) et d'agent/e professionnel/le de protection de personnes et de bien (BF) restent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2018.

7.721.35.0	Professeur/le de vélo tout-terrain (BF), préparation à l'examen - Note effacée. Avant: en consultation <i>Le règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.</i> Voir INFORMATION&profession du 29.08.2018
7.721.36.0	Professeur/le de triathlon (BF), préparation à l'examen - Note effacée. Avant: en consultation <i>Le règlement d'examen a été approuvé par le SEFRI.</i> Voir INFORMATION&profession du 29.08.2018
7.723.28.0	Conseiller/ère en affections respiratoires et tuberculose (BF), préparation à l'examen - Remarques ajoutées: Règlement d'examen en consultation. Dénomination prévue: Conseiller/ère en maladies respiratoires (BF). Voir INFORMATION&profession du 29.08.2018
7.824.7.0	Musique ES - Remarques modifiées. Avant: Dans l'ordonnance totalement révisée du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures, ce titre officiel n'existe plus. Il n'y a pour le moment pas de plan d'études cadre. / Maintenant: Dans l'ordonnance totalement révisée du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures, en vigueur depuis le 1er novembre 2017, ce titre officiel n'existe plus. Il n'y a pour le moment pas de plan d'études cadre. Le titre est encore reconnu pendant deux ans au plus après l'entrée en vigueur de cette ordonnance.

Thèmes généraux

Suppressions

Aucune

Nouveautés

Aucune

Modifications

Aucune